CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E43062** **VALABLE JUSQU'AU** **07/04/2027**

ÉDITÉ LE 01/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/03/1996

Raison sociale : D.E.P.DECORATION ESPACE PEINTURE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 07/05/2014

Sigle : DEP

Capital : 17 600

74 BIS AVENUE DU 18 JUIN 1940
92500 RUEIL-MALMAISON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE B 404175382 1996B02380

Siret : 404 175 382 00039

Téléphone : 01 41 29 13 51 **Fax :**

Portable : 06 08 71 09 56

Code NACE : 4334Z

Responsabilité légale :
CORDANI DOMINIQUE PRÉSIDENT

Numéro caisse de congés payés : 210516500171

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 404165A1247001 /001 394542/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 404165A1247001 /001 394542/0

Site Internet : http://www.decor-espace.fr

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

E-mail : dep@decor-espace.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 110 923 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	5	04/02/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/04/2026 08:47

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.